



COURSUS : FORMATION GÉNÉRALE SUR LA CODIFICATION SPIRITE

Module 1 : Introduction à l'étude de la codification spirite

Cours 4 :

Le caractère de la révélation spirite

(2ème partie)

Concepts fondamentaux de ce cours

- A. Moïse et la première révélation
- B. Jésus et la seconde révélation
- C. Le Consolateur

A MOÏSE ET LA PREMIÈRE RÉVÉLATION

TEXTES D'APPUI

« **Moïse**, comme prophète, a révélé aux hommes la connaissance d'un Dieu unique, souverain Maître et Créateur de toutes choses ; il a promulgué la loi du Sinaï et posé les fondements de la véritable foi ; comme homme, il a été le législateur du peuple par lequel cette foi primitive, en s'épurant, devait un jour se répandre sur toute la terre »¹



« Il y a deux parties distinctes dans la loi mosaïque : la loi de Dieu promulguée sur le mont Sinaï, et la loi civile ou disciplinaire établie par Moïse ; l'une est invariable ; l'autre, appropriée aux mœurs et au caractère du peuple, se modifie avec le temps.

La loi de Dieu est formulée dans les dix commandements suivants :

I. Je suis le Seigneur, votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Egypte, de la maison de servitude. - Vous n'aurez point d'autres dieux étrangers devant moi. - Vous ne ferez point d'image taillée, ni aucune figure de tout ce qui est en haut dans le ciel et en bas sur la terre, ni de tout ce qui est dans les eaux sous la terre. Vous ne les adorerez point, et vous ne leur rendrez point le souverain culte.

II. Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu.

III. Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat.

IV. Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez longtemps sur la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera.

V. Vous ne tuerez point.

VI. Vous ne commettrez point d'adultère.

VII. Vous ne déroberez point.

VIII. Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain.

IX. Vous ne désirerez point la femme de votre prochain.

X. Vous ne désirerez point la maison de votre prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune de toutes les choses qui lui appartiennent.

Cette loi est de tous les temps et de tous les pays, et a, par cela même, un caractère divin. Tout autres sont les lois établies par Moïse, obligé de maintenir par la crainte un peuple naturellement turbulent et indiscipliné, chez lequel il avait à combattre des abus enracinés et des préjugés puisés dans la servitude d'Egypte. Pour donner de l'autorité à ses lois, il a dû leur attribuer une origine divine, ainsi que l'ont

fait tous les législateurs des peuples primitifs ; l'autorité de l'homme devait s'appuyer sur l'autorité de Dieu ; mais l'idée d'un Dieu terrible pouvait seule impressionner des hommes ignorants, en qui le sens moral et le sentiment d'une exquise justice étaient encore peu développés. Il est bien évident que celui qui avait mis dans ses commandements : « Tu ne tueras point ; tu ne feras point de tort à ton prochain, » ne pouvait se contredire en faisant un devoir de l'extermination. Les lois mosaïques, proprement dites, avaient donc un caractère essentiellement transitoire. »²



« Dieu est unique, et Moïse est l'Esprit que Dieu a envoyé en mission pour le faire connaître, non seulement aux Hébreux, mais encore aux peuples païens. Le peuple hébreu a été l'instrument dont Dieu s'est servi pour faire sa révélation par Moïse et par les prophètes, et les vicissitudes de ce peuple étaient faites pour frapper les yeux et faire tomber le voile qui cachait aux hommes la divinité.

Les commandements de Dieu donnés par Moïse portent le germe de la morale chrétienne la plus étendue ; les commentaires de la Bible en rétrécissaient le sens, parce que, mise en œuvre dans toute sa pureté, elle n'aurait pas été comprise alors ; mais les dix commandements de Dieu n'en restaient pas moins comme le frontispice brillant, comme le phare qui devait éclairer l'humanité dans la route qu'elle avait à parcourir.

La morale enseignée par Moïse était appropriée à l'état d'avancement dans lequel se trouvaient les peuples qu'elle était appelée à régénérer, et ces peuples, à demi sauvages quant au perfectionnement de leur âme, n'auraient pas compris qu'on pût adorer Dieu autrement que par des holocaustes, ni qu'il fallût faire grâce à un ennemi. Leur intelligence, remarquable au point de vue de la matière, et même sous celui des arts et des sciences, était très arriérée en moralité, et ne se serait pas convertie sous l'empire d'une religion entièrement spirituelle ; il leur fallait une représentation semi-matérielle, telle que l'offrait alors la religion hébraïque. C'est ainsi que les holocaustes parlaient à leurs sens, pendant que l'idée de Dieu parlait à leur esprit. »³

COMMENTAIRE DE RÉFLEXION

La première révélation nous apporte les fondements de toutes les valeurs morales sous la forme de Loi écrites. C'est l'époque de la *lettre*, première pierre du fondement de l'amélioration de l'individu. Cette révélation était adaptée à l'avancement de l'humanité de ce temps-là, où il était encore difficile d'adopter une religion entièrement spirituelle. Il était encore nécessaire de conserver un lien étroit avec la matière, qui dominait alors les esprits des hommes.

QUESTIONS DE COMPRÉHENSION

- Quels sont les éléments constitutifs de la première révélation ?
- En quoi les lois Divines diffèrent-elles des lois des hommes ?
- Le Christ a-t-il tout enseigné ?

2 Allan Kardec, *L'Évangile selon le Spiritisme*, Chap.1 § 2

3 Allan Kardec, *L'Évangile selon le Spiritisme*, Chap.1 § 9

B JÉSUS ET LA SECONDE RÉVÉLATION

TEXTES D'APPUI

« Le **Christ**, prenant de l'ancienne loi ce qui est éternel et divin, et rejetant ce qui n'était que transitoire, purement disciplinaire et de conception humaine, ajoute *la révélation de la vie future*, dont Moïse n'avait point parlé, celle des peines et des récompenses qui attendent l'homme après la mort (...) »⁴



« Jésus n'est point venu détruire la loi, c'est-à-dire la loi de Dieu ; il est venu l'accomplir, c'est-à-dire la développer, lui donner son véritable sens, et l'approprier au degré d'avancement des hommes ; c'est pourquoi on trouve dans cette loi le principe des devoirs envers Dieu et envers le prochain, qui fait la base de sa doctrine. Quant aux lois de Moïse proprement dites, il les a au contraire profondément modifiées, soit dans le fond, soit dans la forme ; il a constamment combattu l'abus des pratiques extérieures et les fausses interprétations, et il ne pouvait pas leur faire subir une réforme plus radicale qu'en les réduisant à ces mots : « Aimer Dieu par-dessus toutes choses, et son prochain comme soi-même, » et en disant : *c'est là toute la loi et les prophètes.* »⁵



« Mais le rôle de Jésus n'a pas été simplement celui d'un législateur moraliste, sans autre autorité que sa parole ; (...) il est venu apprendre aux hommes que la vraie vie n'est pas sur la terre, mais dans le royaume des cieux ; leur enseigner la voie qui y conduit, les moyens de se réconcilier avec Dieu, et les pressentir sur la marche des choses à venir pour l'accomplissement des destinées humaines. »⁶



« La partie la plus importante de la révélation du Christ, en ce sens qu'elle est la source première, la pierre angulaire de toute sa doctrine, c'est le point de vue tout nouveau sous lequel il fait envisager la Divinité. Ce n'est plus le Dieu terrible, jaloux, vindicatif de Moïse, le Dieu cruel et impitoyable qui arrose la terre du sang humain, qui ordonne le massacre et l'extermination des peuples, sans excepter les femmes, les enfants et les vieillards, qui châtie ceux qui épargnent les victimes ; ce n'est plus le Dieu injuste qui punit tout un peuple pour la faute de son chef, qui se venge du coupable sur la personne de l'innocent, qui frappe les enfants pour la faute de leur père ; mais un Dieu clément, souverainement juste et bon, plein de mansuétude et de miséricorde, qui pardonne au pécheur repentant *et rend à chacun selon ses œuvres* ; ce n'est plus le Dieu d'un seul peuple privilégié, *le Dieu des armées* présidant aux combats pour soutenir sa propre cause contre le Dieu des autres peuples, mais le Père commun du genre humain, qui étend sa protection sur tous ses enfants et les appelle tous à lui ; ce n'est plus le Dieu qui récompense et punit par les seuls biens de la terre, qui fait consister la gloire et le bonheur dans l'asservissement des peuples rivaux et dans la multiplicité de la progéniture, mais qui dit aux hommes : « Votre véritable patrie n'est pas en ce monde, elle est dans le royaume céleste ; c'est là que les humbles de cœur seront élevés et que les orgueilleux seront abaissés. » Ce n'est plus le Dieu qui fait une vertu de la vengeance et ordonne de rendre œil pour œil, dent pour dent ; mais le Dieu de miséricorde qui dit :

4 Allan Kardec, *La genèse*, Caractère de la révélation spirite, § 22

5 Allan Kardec, *L'Évangile selon le Spiritisme*, Chap.1 § 3

6 Allan Kardec, *L'Évangile selon le Spiritisme*, Chap.1 § 4

« Pardonnez les offenses, si vous voulez qu'il vous soit pardonné ; rendez le bien pour le mal ; ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. » Ce n'est plus le Dieu mesquin et méticuleux qui impose, sous les peines les plus rigoureuses, la manière dont il veut être adoré, qui s'offense de l'inobservance d'une formule ; mais le Dieu grand qui regarde la pensée et ne s'honore pas de la forme. Ce n'est plus, enfin, le Dieu qui veut être craint, mais le Dieu qui veut être aimé. »⁷



« Toute la doctrine du Christ est fondée sur le caractère qu'il attribue à la Divinité. Avec un Dieu impartial, souverainement juste, bon et miséricordieux, il a pu faire de l'amour de Dieu et de la charité envers le prochain la condition expresse du salut, et dire : *Aimez Dieu par-dessus toutes choses, et votre prochain comme vous-mêmes ; c'est là toute la loi et les prophètes, il n'y en a pas d'autre.* Sur cette croyance seule, il a pu asseoir le principe de l'égalité des hommes devant Dieu, et de la fraternité universelle. »⁸



« Cette révélation des véritables attributs de la Divinité, jointe à celle de l'immortalité de l'âme et de la vie future, modifiait profondément les rapports mutuels des hommes, leur imposait de nouvelles obligations, leur faisait envisager la vie présente sous un autre jour ; elle devait, par cela même, réagir sur les mœurs et les relations sociales. C'est incontestablement, par ses conséquences, le point le plus capital de la révélation du Christ, et dont on n'a pas assez compris l'importance ; il est regrettable de le dire, c'est aussi le point dont on s'est le plus écarté, que l'on a le plus méconnu dans l'interprétation de ses enseignements »⁹



« Le Christ a été l'initiateur de la morale la plus pure, la plus sublime ; de la morale évangélique chrétienne qui doit rénover le monde, rapprocher les hommes et les rendre frères ; qui doit faire jaillir de tous les cœurs humains la charité et l'amour du prochain, et créer entre tous les hommes une solidarité commune ; d'une morale enfin qui doit transformer la terre, et en faire un séjour pour des Esprits supérieurs à ceux qui l'habitent aujourd'hui. »¹⁰

COMMENTAIRE DE RÉFLEXION

Jésus, avec cette seconde révélation, époque dite du *verbe*, nous donne la connaissance des véritables attributs divins, contrastant avec ceux de Moïse. Cette révélation nous apporte également la notion d'immortalité de l'âme et de l'amour inconditionnel.

QUESTIONS DE COMPRÉHENSION

- Quel est le principal attribut divin porté par la seconde révélation ?
- En quoi la morale du Christ est-elle la plus pure et la plus sublime ?
- Le Christ a-t-il tout enseigné ?

7 Allan Kardec, *La genèse*, Caractère de la révélation spirite, § 23

8 Allan Kardec, *La genèse*, Caractère de la révélation spirite, § 25

9 Allan Kardec, *La genèse*, Caractère de la révélation spirite, § 25

10 Allan Kardec, *L'Évangile selon le Spiritisme*, Chap.1 § 9

C LE CONSOLATEUR

TEXTES D'APPUI

« Cependant le Christ ajoute : « Beaucoup ces choses que je vous dis, vous ne pouvez encore les comprendre, et j'en aurais beaucoup d'autres à vous dire que vous ne comprendriez pas ; c'est pourquoi je vous parle en paraboles ; mais, plus tard, *je vous enverrai le Consolateur, l'Esprit de Vérité, qui rétablira toutes choses et vous les expliquera toutes.* » (Jean, ch. XIV, XVI ; Matth., ch. XVII.)

Si le Christ n'a pas dit tout ce qu'il aurait pu dire, c'est qu'il a cru devoir laisser certaines vérités dans l'ombre jusqu'à ce que les hommes fussent en état de les comprendre. De son aveu, son enseignement était donc incomplet, puisqu'il annonce la venue de celui qui doit le compléter ; il prévoyait donc qu'on se méprendrait sur ses paroles, qu'on dévierait de son enseignement ; en un mot, qu'on déferait ce qu'il a fait, puisque toute chose doit être rétablie ; or on ne *rétablit* que ce qui a été défait. »¹¹



« Pourquoi appelle-t-il le nouveau Messie *Consolateur* ? Ce nom significatif et sans ambiguïté est toute une révélation. Il prévoyait donc que les hommes auraient besoin de consolations, ce qui implique l'insuffisance de celles qu'ils trouveraient dans la croyance qu'ils allaient se faire. Jamais peut-être Christ n'a été plus clair et plus explicite que dans ces dernières paroles, auxquelles peu de personnes ont pris garde, peut-être parce qu'on a évité de les mettre en lumière et d'en approfondir le sens prophétique »¹²



« Si le Christ n'a pu développer son enseignement d'une manière complète, c'est qu'il manquait aux hommes des connaissances que ceux-ci ne pouvaient acquérir qu'avec le temps, et sans lesquelles ils ne pouvaient le comprendre ; il est des choses qui eussent paru un non-sens dans l'état des connaissances d'alors. Compléter son enseignement doit donc s'entendre dans le sens d'*expliquer* et de *développer*, bien plus que dans celui d'y ajouter des vérités nouvelles, car tout s'y trouve en germe ; seulement, il manquait la clef pour saisir le sens de ses paroles »¹³



« Cependant il n'a pas tout dit, et sur beaucoup de points il s'est borné à déposer le germe de vérités qu'il déclare lui-même ne pouvoir être encore comprises ; il a parlé de tout, mais en termes plus ou moins explicites ; pour saisir le sens caché de certaines paroles, il fallait que de nouvelles idées et de nouvelles connaissances vinssent en donner la clef, et ces idées ne pouvaient venir avant un certain degré de maturité de l'esprit humain. La science devait puissamment contribuer à l'éclosion et au développement de ces idées ; il fallait donc donner à la science le temps de progresser. »¹⁴



11 Allan Kardec, *La genèse*, Caractère de la révélation spirite, § 26

12 Allan Kardec, *La genèse*, Caractère de la révélation spirite, § 27

13 Allan Kardec, *La genèse*, Caractère de la révélation spirite, § 28

14 Allan Kardec, *L'Évangile selon le Spiritisme*, Chap.1 § 4

« Si l'on considère, en outre, la puissance moralisatrice du Spiritisme par le but qu'il assigne à toutes les actions de la vie, par les conséquences du bien et du mal qu'il fait toucher du doigt ; la force morale, le courage, les consolations qu'il donne dans les afflictions par une inaltérable confiance en l'avenir, par la pensée d'avoir près de soi les êtres que l'on a aimés, l'assurance de les revoir, la possibilité de s'entretenir avec eux, enfin par la certitude que de tout ce que l'on fait, de tout ce que l'on acquiert en intelligence, en science, en moralité, *jusqu'à la dernière heure de la vie*, rien n'est perdu, que tout profite à l'avancement, on reconnaît que le Spiritisme réalise toutes les promesses du Christ à l'égard du *Consolateur* annoncé. Or, comme c'est l'*Esprit de Vérité* qui préside au grand mouvement de la régénération, la promesse de son avènement se trouve de même réalisée, car, par le fait, c'est lui qui est le véritable *Consolateur* »¹⁵

COMMENTAIRE DE RÉFLEXION

Jésus était parfaitement conscient que les hommes ne pourraient comprendre toutes ses paroles. Il prophétisa l'avènement du Consolateur lorsque l'humanité serait suffisamment prête et que la science aurait suffisamment progressé, qui redonnerait de l'espoir aux hommes, en leur apportant la lumière dans cette obscurité immense engendrée par les erreurs d'interprétation ou les occultations délibérées du sens profond de ses paroles.

QUESTIONS DE COMPRÉHENSION

- Qui est le Messie Consolateur ?
- Qui est l'Esprit de Vérité ?